

FRAIS POUR ACTIVITÉS DE FORMATION, COLLOQUE OU CONGRÈS

Commission des partenaires du marché du travail

Exercice financier

2024-2025

Trimestre

Juillet à septembre

| Description de l'activité | Fournisseur | Nom de l'unité administrative | Nombre de participants | Date | Lieu | Coût de l'activité / par personne |
|--|---|---|------------------------|------------|--|-----------------------------------|
| Développement des compétences professionnelles | Université Laval | Secrétariat de la Commission des partenaires du marché du travail | 1 | 2024-08-23 | Formation en ligne | 515,00 \$ |
| Études complémentaires sur la vitalité culturelle de Montréal pour comprendre l'impact économique et les enjeux du secteur | Chambre de commerce du Montréal Métropolitain | Conseil emploi métropole | 1 | 2024-10-28 | 175, rue Sainte-Catherine Ouest Montréal (Québec) H2X 1Z8 | 126,32 \$ |

Renseignements complémentaires

Les frais déclarés sont ceux comptabilisés pour le trimestre. Les frais sont diffusés au moment de leur comptabilisation.

Les coûts divergents pour une même activité s'expliquent notamment par un prix différent pour les membres et les non-membres ou par un prix de groupe, la prévente, la formation en ligne ou en présentiel.